

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE PROJECTIL' DU 25/04/06

ORDRE DU JOUR

1. Actualité de l'association
2. Vote du nouveau bureau et des nouveaux statuts

1. Actualité de l'association

Depuis janvier 2005, Projectil' défend un dossier de fonctionnement plus ambitieux. Cette démarche est sur le point d'aboutir, les premiers fonds arriveront mi juin. Cela permettra de mettre en place deux postes de salariés (en Contrat d'Avenir) pour le mois de juin et ce, pour une durée de deux ans, renouvelables.

Il est impératif de renouveler le Conseil d'Administration puisqu'un des postes concerne le président sortant : Olivier Michel.

L'objectif imposé par nos partenaires financiers pour 2006 est de nous concentrer sur la Semaine des Musiques (du 30 octobre au 7 novembre). Des subventions à hauteur de 30000€ nous seront allouées pour mener à bien notre action.

Ils attendent surtout de nous une meilleure communication (plus de logos sur les affiches et plus de visibilité) et un plus grand succès populaire.

Cette année encore, le partenariat avec la Communauté d'Agglomérations du Douaisis est difficile pour des raisons de confiance en nos projets. Mais une promesse de soutien conséquente nous a été signifiée par son président, Monsieur Delille avec le but de transformer la Semaine des musiques en un événement majeur de la vie culturelle du Douaisis.

La programmation de la Semaine des Musiques sera bouclée pour fin juin. Grâce à des accords avec l'Hippodrome et d'autres salles douaisiennes, nous aurons l'opportunité de sortir des salles d'Anchin (qui accueilleront néanmoins des expositions) pour coller avec notre objectif principal de faire vivre toute la ville au son des Musiques Actuelles durant une à deux semaines.

Le festival d'été (nommé « Larsen Halle », festival en plein air et gratuit) qui devait se dérouler le 24 juin parc de l'Arsenal est donc annulé, la CAD puis la mairie de Douai nous ayant refusé leur financement sous prétexte d'un timing trop court concernant la communication.

L'option est d'ores et déjà prise pour 2007, grâce notamment au remarquable travail effectué depuis le mois de février par notre stagiaire Frédéric Faidherbe.

80% du travail pour 2007 est déjà effectué.

Les groupes prévus pour juin joueront pour partie cet automne.

Le travail pour le festival d'été 2007 commencera à partir de décembre 2006, après la rédaction de tous les bilans de la Semaine des Musiques.

Deux concerts chanson française sont prévus pour le mois de juin : un sur Douai et l'autre sur Lille, avec Coup d'Marron, Acouarel et Trou Pique du Concert.

Nous avons besoin de bras sur les dates du 29/30 avril pour l'installation de la moquette et de la décoration. Les personnes intéressées sont invitées à se signaler à la fin de la réunion.

Une nouvelle collaboration est envisagée, également pour juin, avec la Malterie (Lille), pour deux dates.

Deux groupes inaugureront la première résidence artistique Projectil' en juillet, dans le cadre des Quartiers d'Été. Le rendu scénique aura lieu le 28 juillet. Cette collaboration avec l'association lilloise Call911 est la deuxième du genre (après la Semaine des Musiques 2005). L'aspect diffusion (concert) sera une coréalisation entre les deux associations, nous géreront seuls les ateliers de sensibilisation.

Le nouveau site (www.projectil.net) est en ligne, après une complète refondation. Il est plus proche de notre esprit, la plateforme est plus simple et plus interactive, dans un souci de dialogue et d'échanges. Il a pu voir le jour grâce au travail de nos deux salariés. Leur nouvelle tâche, grâce à cet outil, est de collecter les projets proposés par les membres et de mettre l'association au service de la musique à Douai, des musiciens amateurs et également des associations qui luttent pour le développement culturel (à travers le fanzine qui verra le jour en juin, à l'aide au montage de projets, à une aide administrative...).

Un de nos objectifs est de devenir prestataire de petits concerts à moindre coût pour des associations ou des mairies, afin d'améliorer la vie culturelle de certaines communes. Cela passera à terme par l'achat d'équipement de sonorisation.

Il faut réfléchir à la possibilité d'ouvrir un lieu autogéré par un collectif d'associations sur Douai. L'idéal serait un bâtiment accueillant : une salle de diffusion (de 150 à 300 places), des locaux de répétition, un studio d'enregistrement, un espace d'informations.

En effet, nous ne sommes pas totalement en accord avec le projet de la CAD. Les salles prévues ont un objectif de rentabilisation, ce qui les coupera d'une programmation de groupes locaux au profit de spectacles plus lourds. Nous avons peur d'une gestion type MJC, en régie directe, avec un fonctionnement et des horaires lourds qui ne serait pas en totale adéquation avec les utilisateurs.

Il faut donc faire une nouvelle proposition, non pas concurrentielle mais complémentaire du projet engagé, basée sur un fonctionnement plus léger et plus participatif. Un lieu qui serait implanté à Douai ou dans les villes limitrophes (Sin, Waziers, Dorignies, Cuincy) pour un meilleur accès par rapport à la ville centre de notre agglomération. Il nous faut trouver une solution pour obtenir des murs, et envisager de mettre la main à la pâte pour la mise aux normes.

2. Vote des membres du bureau

Chaque poste à pourvoir à un candidat.

Nous avons trois candidatures aux postes d'administrateurs.

Le vote se fait à main levée.

Résultats :

Poste de président : est élu **Eric SIMEONI**.

Poste de vice-président : est élu **Hervé DUJARDIN**.

Poste de secrétaire : est élu **Frédéric FAIDHERBE**.

Poste de secrétaire adjoint : est élu **Didier SOLTYSIAK**.

Poste de trésorier : est élu **Nicolas JANASZEK**.

Poste de trésorier adjoint : est élu **Frédéric GUERITTE**.

Postes d'administrateurs : sont élus **Romain JANITOR, Benjamin CROZET et Bertrand DUBOIS**.

Suit la présentation des nouveaux statuts de l'association. Les articles 4 et 9 ont été modifiés. Ces modifications sont soumises au vote et sont adoptées.

Le règlement intérieur est présenté aux membres. Le vote sera soumis ultérieurement au Conseil d'Administration après nouvelle modification, suite à une remarque de Hervé Dujardin.